

course dans Paris, allait revenir prendre possession de ce nid charmant.

Cette impression, M. d'Humbart et M. Lefrançois la ressentirent vivement : le commissaire lui-même ne put se défendre d'une certaine émotion, et se tourna vers les deux hommes, qui faisaient de pénibles efforts pour retenir leurs sanglots.

—J'aurais désiré, dit-il, vous épargner la douleur de venir jusqu'ici ; mais j'ai des ordres formels. Si, cependant, vous voulez que nous suspendions un instant notre visite...

—Je vous remercie de votre obligeante attention, répondit M. d'Humbart ; nous irons jusqu'au bout.

La proposition du commissaire prouvait un excellent cœur, d'autant plus que le magistrat était arrivé au moment le plus critique de ses perquisitions.

Un cabinet de toilette assez spacieux attendait à la chambre.

Au-dessus d'un long porte-manteau avait été établie une soupente sur laquelle avaient été rangées des malles.

—Pouvez-vous nous donner les clefs de ces malles ? demanda le commissaire.

—Elles doivent être ouvertes.

Un agent retira la première ; elle ne contenait que des robes d'été soigneusement pliées et des colifichets de femme.

Une autre était pleine d'habits, que des parfums spéciaux préservaient de toute atteinte de mites.

Une troisième fut amenée. Un mêli-mêlo de vêtements mixtes : costume des bain de mer, guêtres de chasse, casquettes pour les grandes excursions de montagnes ; il y avait de tout dans ce coffre.

Il y avait surtout un objet dont la découverte fit pousser un petit cri indéfinissable à l'agent qui l'avait trouvé.

C'était une fausse barbe complète et du plus beaux roux. Le commissaire la montra à M. d'Humbart.

—Reconnaissez-vous cet objet pour vous appartenir ?

—Non, monsieur.

—Vous ne pouvez pas nier, cependant, que nous l'avons trouvé au milieu d'autres de votre garde-robe.

—Je ne nie rien, monsieur. Je suis victime d'une effroyable machination... Vous êtes venu pour m'arrêter, monsieur, partons. La justice saura bien constater mon innocence. Il y a dans tout ceci un abominable guet-apens.

Puis, se retournant vers M. Lefrançois :

—Mes ennemis triomphent, monsieur, lui dit-il ; je ne veux pas que par pitié pour moi vous vous croyiez obligé de me témoigner quelque sympathie. Quittez cette maison...

—La douleur vous égare, mon cher beau-frère. Pour vous prouver que j'ai pleine et entière confiance en vous, voulez-vous me permettre de vous embrasser ?

M. d'Humbart se jeta en pleurant dans les bras de son beau-frère.

Le témoignage de sympathie que M. d'Humbart venait de recevoir lui rendit sa présence d'esprit.

—Les apparences me condamnent, dit-il, je le sens, je le vois. Mais il y a dans tout ceci une infernale série de crimes que l'on s'efforce de faire retomber sur moi... Une personne est restée dans cet appartement pendant plusieurs heures. Vous savez qui, mon cher beau-frère... Cette fausse barbe était cachée dans un endroit où ces messieurs ne l'auraient certainement pas trouvée sans une indication précise... Voyez, cherchez... De mon côté, j'arriverai certainement à démêler la vérité.

S'apercevant que le commissaire était impatient d'en finir, M. d'Humbart ajouta :

—Partons, monsieur. Je pense que votre mission est remplie maintenant ?

Le commissaire acquiesça par un signe de tête, et, après avoir une fois encore serré la main de son beau-frère, M. d'Humbart se dirigea du côté de la porte de son appartement.

Deux voitures attendaient sur le boulevard.

Le commissaire, accompagné d'un agent, monta dans la première avec son prisonnier : les trois autres agents suivaient dans la seconde voiture.

M. d'Humbart fut conduit au dépôt de la préfecture de police : il devait y passer la nuit, en attendant son transfert à Mazas ; il était trop tard pour que la prison cellulaire s'ouvrit immédiatement pour lui.

Le commissaire n'avait pas mis les scellés à l'appartement du boulevard Malesherbes. M. Lefrançois s'y installa, bien résolu à lutter, comme s'y eût été pour son propre compte, contre les ennemis de M. d'Humbart. Il avait à venger, lui aussi, une personne chère, sa sœur Emilie, et tout le lui faisait pressentir, c'est une revanche à prendre.

La pensée et probablement la main de Mme de Saint-Gaudens se retrouveraient dans cette ténébreuse affaire. L'essentiel était de ne pas s'engager sur une fausse voie. Pour M. Lefrançois, Mme de Saint-Gaudens n'était pas étrangère aux récents malheurs de sa famille. Son insolence, son attitude hautaine et méprisante, ses menaces, tout le lui démontrait.

Elle avait commis l'imprudence de rester seule dans l'appartement lors de l'enterrement de Mme d'Humbart.

Après avoir longuement réfléchi au parti qu'elle pouvait tirer de cette circonstance, M. Lefrançois résolut d'aller trouver Mme de Saint-Gaudens, se remettant à l'inspiration du moment pour prendre une détermination définitive.

Le jeune lieutenant avait au suprême degré cette franchise et cette rondeur militaires qui agissent toujours sur les esprits troublés, mais qui n'excluent pas la diplomatie.

Il ne dormit pas de la nuit. Au petit jour il se leva et son premier soin fut d'écrire au colonel de son régiment pour demander un congé régulier de trois mois, en remplacement de sa permission de huit jours ; ce changement ne devait pas rencontrer de difficultés.

Rassuré sur ce point, le lieutenant essaya de tuer le temps jusqu'à ce que l'heure fût convenable pour se présenter à l'hôtel de Mme de Saint-Gaudens.

Il prit un bain pour calmer ses nerfs ; puis il s'habilla, non plus en officier, mais en jeune homme élégant ; il lui fallut même acheter un chapeau de deuil.

Tout cela prit un certain temps, mais ne le fit arriver qu'à dix heures ; c'était trop tôt.

Une idée lui vint. Peut-être pourrait-il voir M. d'Humbart. Il prit une voiture et se fit conduire au Palais de Justice.

Le procureur impérial était au parquet. M. Lefrançois fit passer sa carte sur laquelle il avait inscrit au-dessous de son nom : beau-frère de M. d'Humbart.

Le chef du parquet le reçut immédiatement.

Le lieutenant expliqua le motif de sa visite et présenta sa requête.

—M. d'Humbart, dit-il, a été arrêté hier soir. J'ai assisté à la visite domiciliaire, faite chez lui. J'ai la conviction absolue de son innocence, malgré les présomp-